

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
	Etranger.. . . .	20 —

2.550 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 8 Octobre, à 20 h. 30

##### 1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Mouta (Fernando), ingénieur des Mines I. S. T. et géologue de la Secaode Industria, Geologia e Minas, Luanda (Angola). — M. Werner (Paul), 9, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin), *Paléontologie humaine, Ethnographie comparée*, parrains MM. le D<sup>r</sup> Riel et Guillemoz. — M. Gibaud (D<sup>r</sup> Maurice), à Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire), parrains MM. Larue et Pouchet. — M. Peyre (D<sup>r</sup> Edouard), chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, 5, rue Palatine, Paris (6<sup>e</sup>), parrains MM. les D<sup>r</sup>s Riel et Bonnamour. — M. Soulier (Marius), 142, rue Ferdinand-Buisson, Lyon (3<sup>e</sup>), parrains MM. Pouchet et Duroussay. — M. Lièvre (Marcel), 22, rue Wakatsuki, Lyon, parrains MM. Pradal (A.) et Pradal (H.). — M. Comman (Camille), 20, rue René, Villeurbanne, parrains M. Joly et M<sup>lle</sup> Chambret. — M. Jean des Abbayes, La Roche-sur-Yon (Vendée), parrains MM. J. Jacquet et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. Charmet, chirurgien-dentiste, 1, rue du Jardin-des-Plantes, Lyon. — M. Nétien (Antoine), La Merlatière, Lancié (Rhône), parrains MM. Nétien et Desvignes. — M. Deschamps (Louis), 9, rue de la Poste, Villeurbanne, parrains MM. Lalive et Jossierand. — M. Trepas (Pierre), 124, rue Sully, Lyon, parrains MM. Massia et Jossierand.

##### 2<sup>o</sup> Questions diverses.

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

---

Séance du Samedi 12 Octobre, à 17 heures

- 1<sup>o</sup> M. le chanoine MARTIN. — Les phénomènes de solifluxion dans le bassin parisien, d'après l'abbé BREUIL.
  - 2<sup>o</sup> M. VIRET. — Coupe du ravin de Sermenaz.
  - 3<sup>o</sup> M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR. — Présentation et analyse du livre de P. SAINT-YVES : *Corpus de Folklore préhistorique en France et dans les colonies françaises.*
- 

## SECTION BOTANIQUE

---

Séance du Lundi 14 Octobre, à 20 h. 30

- 1<sup>o</sup> M. G. NÉTIEN. — La plaine d'Ambronay (Ain) en septembre.
  - 2<sup>o</sup> M. QUENEY. — Aperçu sur la Flore du Sahara. Présentation de plantes du Hoggar et photographies.
  - 3<sup>o</sup> Présentation de plantes fraîches.
- 

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

---

Séance du Mercredi 16 Octobre, à 20 h 30

- 1<sup>o</sup> M. MOUTERDE. — Quelques Lépidoptères de Chasse (Isère).
  - 2<sup>o</sup> M. JACQUET. — Présentation de *Castus xanthotoma* Grav. (Staphylinide), ses différents aspects.
  - 3<sup>o</sup> M. KARSAKOFF. — Sur l'accouplement d'*Iris deserti* Uvarof. (Orthoptères Mantides).
  - 4<sup>o</sup> MM. GAUTIER et BONNAMOUR. — *Aphidius* nouveaux des Pucerons du Pin.
  - 5<sup>o</sup> M. le D<sup>r</sup> M. REY. — Effets des piqûres d'Hyménoptères aculéates. Thèse de la Faculté de Médecine de Lyon, présentée par M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR.
- 

## SECTION MYCOLOGIQUE

---

Séance du Lundi 21 Octobre, à 20 heures

- 1<sup>o</sup> M. M. JOSSERAND. — Quelques cas de monstruosité observés chez les Agaricacées.
  - 2<sup>o</sup> Compte rendu de l'Exposition mycologique.
  - 3<sup>o</sup> Questions mycologiques diverses.
  - 4<sup>o</sup> Présentation de champignons.
- 

## EXCURSIONS

*Excursion mycologique.* — Le dimanche 6 octobre, à la forêt de Prame-noux, sous la direction de M. GUILLEMOZ. Rendez-vous à la gare de Grandris-

Allières, à l'arrivée du train partant de Lyon-Vaise, à 6 h. 22. Repas tirés des sacs. Environ 20 kilomètres à pied. Retour facultatif par le train partant de Lamure-sur-Azergues, à 17 h. 25, ou par celui de 19 h. 13. Billet de fin de semaine pour Lamure-sur-Azergues.

*Excursion mycologique.* — Le dimanche 13 octobre, à Vaugneray, itinéraire Châteauvieux, sous la direction de M. LACOMBE. Rendez-vous à Vaugneray-gare, à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Just, à 7 h. 30. Repas tirés des sacs. Retour à 18 h. 30.

*Excursion mycologique.* — Le dimanche 20 octobre, à Saint-André-de-Corcy, sous la direction de M. DUROUSSAY. Rendez-vous à la gare de Saint-André-de-Corcy, à l'arrivée du train partant de Lyon-Croix-Rousse, à 13 h. 25. Retour à 17 h. 55.

*Excursion mycologique.* — Le dimanche 27 octobre, à Vaugneray, itinéraire Les Jumeaux, sous la direction de M. LACOMBE. Rendez-vous à Vaugneray-Ville, à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Just, à 7 h. 30. Repas tirés des sacs. Retour à 18 h. 30.

---

## EXPOSITIONS MYCOLOGIQUES

*Une exposition faite sous les auspices de la Société.* — Sur l'initiative de M. le Dr Maurice GIBAUD et sous la direction de MM. POUCHET et LARUE, une exposition mycologique a eu lieu à Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire), le 8 septembre, à l'occasion du concours agricole.

Malgré un temps peu favorable, près de 150 espèces ont été présentées. Comme sujets intéressants, nous citerons : *Inocybe Jurana*, champignon qui semble être très abondant dans la forêt de Purlans, *Russula rubiconda*, *Lepiota helveola*, *Marasmius lupuletorum sensu Bres.*, *Crepidotus appianatus* (Qt. nec Bres.

Les exposants ont obtenu la plus haute récompense décernée : une médaille offerte par M. le sénateur COCHARD avec félicitations du Jury.

Des expositions mycologiques, organisées par M. POUCHET, auront lieu :

Le 6 octobre, à Voiron ;

Le 13 octobre, à Oyonnax ;

Le 20 octobre, à Chalon sur-Saône ;

Le 27 octobre, à Roanne.

Les 2 et 3 novembre, à Mâcon.

Tous les amateurs sont invités à visiter ces expositions. Ils trouveront des renseignements complémentaires dans les journaux locaux.

Une exposition mycologique, organisée par M. BENONY, aura lieu également à Bourg, le dimanche 6 octobre.

---

## GROUPE DE ROANNE

Notre exposition annuelle à l'Hôtel de Ville de Roanne, la quatorzième, aura lieu le dimanche 27 et le lundi 28 octobre, sous la présidence de M. POUCHET.

Nous avons appris avec peine la mort de M. TRUBERT, membre à vie de la Société Linnéenne, président d'honneur de notre groupe et un des fondateurs. Nos sincères sentiments de condoléances à la famille.

## DONS

MM. HAUVET, Constantine, 15 francs ; D<sup>r</sup> LÉCONTE, Hôpital Bretonneau, Paris, 20 francs ; D<sup>r</sup> MEZGER, Neuilly-sur-Seine, 10 francs.

Nos remerciements.

## EXONÉRATIONS

MM. D<sup>r</sup> WEBER, Monestier-Mornex ; D<sup>r</sup> ROUTIER, Paris ; SAINT JUST-PÉQUART, Lamoignon ; LASÈGUE, Maisons-Alfort, se sont inscrits comme membres à vie.

## DÉCÈS

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. L. LAVAUDEN, professeur à l'Institut agronomique de Paris, membre de notre Société depuis quelques années. Zoologiste réputé, il avait bien voulu nous envoyer son livre sur le Lynx pour notre bibliothèque ; il venait de terminer la faune des Mammifères de France pour l'Office faunistique. Nous adressons à sa famille, et à ses amis, nos sincères condoléances.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### GRUPE DE ROANNE

#### Quelques conseils sur la conservation des insectes

Par M. OLSOURIFF, entomologiste à Tananarive.

Depuis très longtemps, presque tous les lépidoptéristes ont pris l'habitude de conserver leurs captures de papillons, et surtout leurs réserves, en papillotes ; le modèle le plus courant étant plié, en forme d'un triangle à angle droit. En ce qui concerne la conservation d'autres insectes, les méthodes varient, et, au moins en France, la conservation dans la sciure de bois, à l'éther acétique est la plus répandue.

Ma propre expérience, depuis près de quarante ans, m'a montré tous les inconvénients de ces deux méthodes ; en 1896, à mon entrée dans la Société Entomologique de Russie, on m'a appris la méthode de la ouatine pour tous les insectes, sauf les Lépidoptères et les Odonates ; déjà à cette époque, le Musée Zoologique de l'Académie Impériale des Sciences à Pétersbourg avait depuis longtemps adopté, comme presque obligatoire pour ses correspondants entomologistes, la méthode de la ouatine, et on doit s'étonner, vu ses immenses avantages, qu'elle soit si peu connue et usitée en France.

Mais on restait encore fidèle aux papillotes pour les insectes tendres, bien que la méthode de la ouatine soit encore plus pratique pour les papillons, qu'aucune autre, et surtout dans les pays chauds (sous les tropiques en particulier).

Il est à noter qu'il faut employer toujours la ouatine de commerce pour les doublures, qui n'est aucunement hygrophile, et ne prendre la ouate des pharmacies qu'en cas d'extrême urgence, provisoirement, à défaut de la bonne ouatine. Cette dernière possède encore un avantage — c'est d'avoir les fibres assez courtes, ce qui est le contraire de la ouate des pharmacies.

Une deuxième précaution est strictement recommandée : avoir toujours

toutes les couches, même celles préparées d'avance, saupoudrées d'une manière assez dense d'une très fine poudre de naphthaline ; cette dernière entre dans la couche, entre les fibres, et présente alors une garantie absolue et contre les parasites et contre l'apparition de la moisissure. On ajoute à la naphthaline 1 % de thymol pilé.

Examinons maintenant un à un tous les avantages de la méthode des couches de ouatine :

- 1° Volume minimum ;
- 2° Visibilité à chaque instant de tous les lots ;
- 3° Possibilité d'un triage pendant la mise sur couches, donc un certain début de classement ;
- 4° Maniement des couches (*bien faites* naturellement) sans aucun danger pour leur contenu ;
- 5° Garantie absolue contre les parasites et la moisissure ;
- 6° Commodité unique pour les transports et les envois ;
- 7° Grande facilité des notes, respectives aux captures, qu'on porte sur les papiers de recouvrement de chaque couche. Elles peuvent remplacer un journal quotidien ;
- 8° Facilité de faire le choix des exemplaires à épingle, que l'on retire, avec quelques précautions, *même à sec*, sans ramollissement préalable ;
- 9° Grande commodité des échanges, si l'on adopte des dimensions standard (Même considération pour les classements sur place, les résultats des chasses journalières obligeant d'augmenter sans cesse le nombre des boîtes) ;
- 10° Grande garantie contre des erreurs d'étiquetage : les provenances étant toujours portées (avec d'autres notices) sur les papiers de recouvrement (emploi du fil rouge pour séparer des chasses différentes) ;
- 11° Les surfaces des couvercles et des parois des boîtes donnant beaucoup de place pour d'autres notes systématiques ou biologiques (Nota : depuis les douze dernières années j'emploie des boîtes ayant  $20 \times 15 \times 7 \frac{1}{2}$  centimètres de dimension, avec les couches de  $18 \frac{1}{2} \times 14$  centimètres), en bois contreplaqué de 4 à 5 millimètres d'épaisseur ;
- 12° Conservation illimitée en temps : mes propres chasses de 1896 sont aussi fraîches que les actuelles.

Je crois que cette énumération des avantages est assez édifiante et instructive !

Maintenant passons aux « papillotes » si en vogue :

Si le volume occupé par un « tas » de papillotes est un peu moindre (ce qui n'est pas sûr) que la même quantité de papillons sur couches, je défie l'amateur des papillotes de trouver dans ce « tas » en un temps, disons assez court, l'échantillon désiré. Et surtout, s'il possède une longue série de la même espèce, où il y a des exemplaires de premier, de deuxième choix, etc., jusqu'aux défectueux, de retrouver, sans ouvrir successivement toutes les papillotes, l'échantillon intact ou intéressant ! Ce maniement des papillotes est très dangereux pour les antennes, et on l'évite autant que possible. Condition absolue de porter toutes les notes sur chaque papillote ; on diminue à cette fin le travail en disposant une série de papillotes de même provenance ensemble, en les recouvrant d'un papier commun avec les notes de circonstance. Mais au triage, en faisant un nouveau lot, la nécessité de reporter les notes sur chaque papillote devient évidente.

La révision rapide d'un grand lot de papillons en papillotes est un travail très long et délicat : entr'ouvrir chaque papillote, inspecter le contenu, refermer et ainsi de suite...

Je laisse de côté le temps à confectionner les papillotes de différentes dimensions, surtout quand la chasse prend un caractère important. Et le temps d'y mettre les papillons ? Une bonne chasse à la lumière peut facilement donner plus d'un millier de papillons en une seule nuit ; je ne vois pas très bien comment il s'y faudra prendre, pour mettre ce millier en papillotes pendant la matinée ?

On assure (?) que les papillons « adhèrent » à la ouate avec leurs crochets d'un côté, et se frottent les écailles ! Je ne l'ai jamais observé, et je retire n'importe quel papillon ou insecte, même un *micro* à peine visible, de la couche (où à force de son poids l'insecte s'est fait une alvéole, où il reste encastré, comme un bijou dans son éerin) sans aucun dommage ou casse.

Les débutants en lépidoptères sont toujours enclins et pressés d'étaler immédiatement leurs captures ; c'est une des plus grandes erreurs, car le papillon frais capturé est d'une très grande délicatesse, surtout en rapport de ses écailles. La méthode d'étalage à la pince, qui a commencé à entrer en usage dernièrement<sup>1</sup>, et qui implique le recouvrement des deux ailes par un seul et large morceau de bande (papier-calque transparent) oblige l'appui du doigt sur l'aile (à travers la bande) ; c'est absolument sans danger pour les papillons secs depuis longtemps et ramollis ensuite, mais l'aile d'un papillon frais, pressée par le doigt un peu trop fort, laisse une bonne partie de ses écailles adhérentes à la bande (surtout les très délicats Nocturnes).

L'étalage des papillons frais sous les tropiques, où il y a une forte humidité constante de l'atmosphère, n'est pas du tout recommandé, car les épingles en acier rouillent très vite, soit dans la partie qui est dans le corps de l'insecte, soit au niveau de leurs pointes (je suppose l'emploi de la tourbe compressée pour les fonds des boîtes).

Et nous voilà de nouveau devant le problème délicat de rechercher dans les tas de papillotes les exemplaires à étaler !

Maintenant à la « sciure éthérisée » !

Le seul avantage que présente cette méthode c'est de conserver très longtemps la souplesse des membres ; par contre, la sciure éthérisée est très hygrophile et la moisissure y apparaît assez vite. On élimine cet inconvénient par quelques gouttes de phénol, mais la conservation en sciure est en général limitée par tout au plus deux à trois mois. La visibilité des lots est nulle, et aucune note, indiquant des circonstances particulières n'est possible. Le maniement est aussi impossible, et la seule chose qui reste à faire au receveur d'un lot en sciure, c'est de l'épingler immédiatement, et intégralement ! Je crois que tout est dit sur cette méthode, qu'on doit oublier le plus vite possible. La sciure ne peut être conservée que pour les flacons de chasse, mais en aucun cas pour la conservation illimitée.

Le reproche de l'adhérence des brins de la ouatine aux pattes n'est d'aucune valeur, car on les écarte, au moment de l'épingleage, par un souffle, et les derniers restes par une allumette, légèrement enduite de seccotine.

Tous les insectes, si minimes qu'ils soient, finissent à la longue par s'incruster dans la ouatine, sans s'y accrocher, et à un tel point fortement, qu'on peut tenir sans aucune crainte la couche verticalement.

Je n'ai conservé les papillotes que pour des cas exclusifs : en ce qui concerne les papillons, que pour quelques Saturnides ou Sphingides à très gros corps.

Les très gros coléoptères sont entortillés dans un morceau de papier (vieux journal), où on aura le soin de mettre une pincée de poudre de naphthaline,

<sup>1</sup> On abandonne l'étalage avec l'épingle emmanchée.

et on les dispose aussi, ensuite, sur des couches de ouatine, qui seront doublées en épaisseur.

La méthode de la ouatine serait peut être trop grossière pour quelques groupes d'insectes, comme les Moustiques, les Tipulides, les tout petits Hyménoptères, mais c'est à éprouver encore (je ne collectionne pas ces groupes) ; on préfère en général les épinglez directement au moment de la chasse, sur place, ce qui demande un attirail de chasse (équipement) assez volumineux et pas commode toujours ! Quant aux « Micro », la ouatine est très recommandée.

Je passe presque en silence la méthode des tubes en papier fort, pas commode du tout pour une inspection ou une revision. Par contre, de longues séries de coléoptères, sans trop de valeur (Charançons, Chrysomélides, petits Bousiers, Histiérides, et autres), peuvent être conservés en vrac, à sec, dans des boîtes d'allumettes, mais en les saupoudrant abondamment de naphthaline. La boîte pleine, on recouvre tout le tas (tout ce lot doit être composé d'insectes à peu près de même taille) par une mince couche d'ouatine, et on inscrit les notes sur un papier que l'on colle sur la boîte. C'est utile en cas de nombreuses espèces communes, prises avec le parapluie ou par le fauchage. Mais j'en extrais d'abord les pièces rares ou intéressantes, que je dispose sur la ouatine.

Je termine cet article par une exclamation, assez souvent entendue, de la part de quelques entomologistes, qui ont fait connaissance de la ouatine chez moi : *Oh, si j'avais connu cette méthode !*

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 15 Juin

### Note sur un exemplaire aberrant de « *Parnassius Apollo* » L.

Par H. TESTOUT

*Parnassius apollo* L. ssp. *salevianus* Fruhstorfer, ab. *minuscula* Verity.

Un exemplaire ♂, envergure 50 millimètres, Mont-Salève (Haute-Savoie), 17 juillet 1910 (Collection Chobaut > Collection Testout).

Ce spécimen est conforme comme dessin aux exemplaires normaux capturés dans le même lieu et au même moment, qui figuraient dans la collection du Dr CHOBAUT, d'Avignon.

La partie basale des ailes est très chargée de semis d'atomes noirs, mais cependant la bande submarginale des ailes postérieures est plus effacée et presque invisible.

Sa taille très réduite de 50 millimètres au lieu de 72 millimètres pour la forme normale est un peu inférieure à celle des rares exemplaires de cette aberration déjà cités et dont voici l'énumération :

1° ab. *minuscula* Verity, un exemplaire des Dourbres (Basses-Alpes). Collection Elwes, envergure : 56 millimètres, figuré dans l'atlas de cet auteur en 1911.

2° Un exemplaire ♀ de Riedburg (Bavière). Collection Bryk, envergure : 52 millimètres, figuré par cet auteur, en 1914, et classé dans la var. *melliticulus* Stichel mais non nommé.

En 1920, REBEL a donné à ce spécimen de Bryk le nom de *nana*.

M. Otto BANG-HAAS avait déjà donné, en 1915, le nom collectif d'aberration *nana*, pour désigner les petites formes de *Parnassius*, mais ces noms doivent s'effacer devant celui de *minuscula* VÉRITY, qui est plus ancien.



*P. apollo*, ab. *minuscula* Verity (Mont Salève) [grandeur naturelle].

#### BIBLIOGRAPHIE.

1914. VÉRITY (R.), *Rhopalocera polarctica* (Florence), ab. *minuscula*, p. 312, planche LXII, fig. 7 (type).
1914. BRYK (F.), *Parnassius apollo* L. und sein Formenkreise (*Arch. f. Naturg.*, 80, A. Berlin), var. *melliculus* Stichel, p. 137 et 139, planche XIII, fig. 106 b.
1915. BANG-HAAS (Otto), Einheilige aberrationsbenennungen der Gattung *Parnassius* (*Deuts. Ent. Zeit. Iris*, 29, Dresden), ab. *nana*, p. 182.
1920. REBEL (H.), Zur Rassenfrage von *Parnassius apollo* L. in den Sudetenländern. (*Ann. des Naturhist. Museums in Wien*, XXXIII), ab. *nana*, p. 74.
1929. BOLLOW (Chr.), in SEITZ (A.), Les Macrolépidoptères du globe, *Supplément*, p. 45 et 66.

Séance du 18 Septembre

### Catalogue raisonné des Coléoptères de France

PAR J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE (*L'Abeille*, 1935)

Présenté et analysé par le D<sup>r</sup> BONNAMOUR

La Société Entomologique de France nous a envoyé gracieusement un exemplaire du fascicule 1, du « Catalogue raisonné des Coléoptères de France », qui vient de paraître dans *L'Abeille* (t. XXXVI). Ce catalogue est, dans sa plus grande partie, l'œuvre magistrale du regretté Jean SAINTE-CLAIRE DEVILLE, complété et publié par A. MEQUIGNON.

Adoptant la classification nouvelle, ce premier volume envisage les familles suivantes des Coléoptères : 1<sup>o</sup> CARABOÏDEA (terrestria) : 1 *Cicindelidae*, 2 *Carabidae*, 3 *Rhysodidae*, 4 *Paussidae* ; 2<sup>o</sup> CARABOÏDEA (aquatica) : 5 *Haliplidae*, 6 *Hygrobiidae*, 7 *Dytiscidae*, 8 *Gyrinidae* ; 3<sup>o</sup> STAPHYLINOÏDEA (sensu novo) : 9 *Sylphidae*, 10 *Micropeplidae*, 11 *Staphylinidae*, 12 *Pselaphidae*, 13 *Clavigeridae*, 14 *Scydmaenidae*, 15 *Scaphidiidae*, 16 *Liodidae*, 17 *Leptinidae*, 18 *Clambidae*.

La faune étudiée est celle de la France dans ses limites politiques actuelles, y compris la Corse, avec quelques portions de territoires étrangers limitrophes qu'il est impossible d'isoler géographiquement.

C'est un tableau, malheureusement trop succinct, mais exact des espèces dont l'existence en France est certaine, en éliminant certains noms que la tradition transmet sans preuve. Chaque nom d'espèce est suivi, autant qu'il a été possible de le faire, de la référence d'une bonne description, pas trop ancienne et de préférence rédigée en français. La synonymie n'y a été indiquée que lorsqu'elle a trait à d'anciens noms traditionnels et encore très usités, ou lorsque celle actuellement adoptée recouvre ou complète celle du Catalogue de 1906. Enfin les variétés ou divisions subordonnées de l'espèce ont été éliminées de parti pris, lorsqu'elles ne présentaient pas les caractères de race principale ou de mutation bien nette ayant une entité au point de vue géographique.

Tels sont les caractères de ce Catalogue magistral qui marque sur les ouvrages similaires antérieurs un progrès considérable. Il sera indispensable non seulement au collectionneur de Coléoptères de France, mais encore à tout naturaliste, géologue ou botaniste qui, préoccupé de zoogéographie, désirera connaître les différents points de répartition des espèces dans notre pays.

### Présentation de « *Sybinia pellucens* » Scop. (Col. Curculionide)

Par M. JACOURT

L'autour a capturé, à Cornas (Ardèche), quelques exemplaires ♂ et ♀ de *Sybinia pellucens* Scop. (1772). Espèce assez répandue, mais localisée : Europe moyenne et méridionale, Angleterre, Algérie (Bedel), France. Est commune dans le Midi, le Centre et l'Ouest : est aussi citée de l'Est (Alsace-Lorraine) ; non signalée du Nord de la France (Hustache).

## SECTION BOTANIQUE

Séance du 18 Juin

### « *Tulipa sylvestris* » L. dans la région lyonnaise

Par M. Georges NÉTIEN

Voici une plante qui a fait l'objet de plusieurs commentaires dans notre *Bulletin* et de recherches dans la région lyonnaise. E. Pouzet recommandait de faire de temps en temps des visites aux stations de plantes rares, et notamment dans la séance du 10 avril 1933 il disait :

« Il n'est pas hors de propos de faire de temps à autre une sorte d'enquête sur l'état actuel des stations de certaines espèces de notre région qui ont autrefois suscité des communications intéressantes, voir même passionnées, dont fort heureusement se sont enrichies nos *Annales* dans lesquelles nous en retrouvons les échos et d'en dresser en quelque sorte l'inventaire. »

Reprenant l'inventaire de notre région au sujet de *Tulipa sylvestris*, nous sommes allés vérifier les différentes stations signalées. Quelles sont-elles ?

<sup>1</sup> Ce Catalogue paraîtra en quatre fascicules qui formeront le volume XXXVI de *l'Abelle*. Une souscription est ouverte pour son ensemble; elle est fixée à 100 francs (80 francs pour les membres français de la Société Entomologique de France, 90 francs pour les membres étrangers). Les demandes doivent être adressées à M. J. MAGNIN, bibliothécaire de la Société Entomologique de France, 16, rue Claude-Bernard, Paris.

CARIOT (*Flore Lyonnaise*), cite : Saint-Genis-Laval, Charnay, près du château de Bayères ; Limas et Saint-Thryx, près d'Anse; Dracé, Fleurie, Romanèche.

La première station de Saint-Genis-Laval, visitée par POUZET, existe toujours ; du reste cette tulipe est exploitée pour la vente, en compagnie de *Tulipa Clusiana* qui s'y trouve également.

En 1934, M. MÉRIT conduisait une herborisation à Anse-Bourdelans, et fit admirer une belle colonie dans le château de Saint-Thryx. En 1935, examinant les cultures des coteaux de Limas et Charnay-sur-Anse, nous avons pu constater que les stations avaient disparu.

Le village de Marcy-sur-Anse a été autrefois une station très fournie de *Tulipa procox*, quelques pieds de *T. sylvestris* s'y trouvaient mélangés. De nos jours cette station signalée par MEUO (*Bull. Soc. Bot. de France*, t. XXI, 1874), dans les vignobles Roche, a complètement disparu.

Il n'en est pas de même des autres stations. En avril 1935, nous avons retrouvé la station de Dracé (Rhône), à 800 mètres au nord du village, en bordure de la route du Pont de Thoisse, à la route nationale n° 7, au bord d'un ruisseau (Le Douby). Cette station, formée de quelques pieds, ne tardera pas à disparaître.

La station de Romanèche existe toujours, et nous avons eu la bonne fortune d'y rencontrer, dans deux vignes, de nombreux pieds dont le labourage n'avait pas détruit les bulbes. Cette station se trouve au hameau des Pierres (commune de Romanèche).

Dans les vignes qui s'étagent sur le coteau de Fleurie (Rhône), il fut possible de rencontrer quelques pieds, très disséminés.

Cette tulipe, qui garnissait agréablement les coteaux ensoleillés de la vallée de la Saône, est en voie de disparition.

Sa présence dans les cultures, spécialement dans les vignes, dont le labourage en avril est néfaste pour cette plante, ne permet pas l'extension de cette espèce.

Nous ne pouvons pas donner la même conclusion au sujet de la Fritillaire, observée également au printemps, qui garnit de nombreuses prairies de la Saône, spécialement dans cette région de Thoisse.

## SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 17 Juin

### Un dernier mot sur la classification des Bolets

Par P. KONRAD (Neuchâtel)

Ce titre doit être compris d'une façon toute subjective, l'auteur désirant simplement dire un dernier mot sur une question dont il s'est déjà occupé. Objectivement il n'y aura jamais de dernier mot, tant il est vrai que la science est mouvante et que toute classification mycologique n'est que provisoire et sera éternellement modifiée.

Nous nous référons aux notes publiées dans le présent *Bulletin mensuel*, nos 8, 9 et 10, octobre, novembre et décembre 1932.

Pour le moment, nous croyons pouvoir dire que la classification des Bolets est au point, du moins dans ses grandes lignes, et que, pendant quelques années tout au moins, elle ne sera plus modifiée que par des détails.

Or ce sont précisément quelques-uns de ces détails que nous désirons présenter.

1. Le genre *PHYLLOPORUS* appartient aux *BOLÉTACÉES*.

Le genre *Phylloporus* a été créé par QUÉLET, en 1888, pour une espèce intermédiaire entre les *Agaricacées* et les *Bolétacées*, dont le nom aujourd'hui admis par chacun est *Phylloporus rhodoxanthus* (Schweinitz) Bresadola.

La multiplicité des noms de genre donnés à cette espèce très bien caractérisée, montre la difficulté de sa position taxonomique : SCHWEINITZ la classe dans le genre *Agaricus* sensu lato, SACCARDO, LLOYD, en font un *Flammula*, COOKE, PATOILLARD, RICKEN, VELENOVSKY, etc., un *Paxillus*, GILLET, un *Clitocybe*, PECK, DUMÉE, un *Gomphidius*, KARSTEN en fait un *Gymocybe*, enfin QUÉLET, un *Phylloporus*, nom générique que nous adoptons.

Mais dans quelle famille classer le genre *Phylloporus* ?

La famille des *Agaricacées* doit être abandonnée et il ne reste que deux familles : *Paxillacées* ou *Bolétacées*.

Nous avons d'abord pensé qu'il convenait de classer *Phylloporus rhodoxanthus* dans la famille des *Paxillacées*, intermédiaire entre les *Agaricacées* et les *Bolétacées*.

Cependant, des travaux récents ont démontré une plus grande affinité de cette espèce avec les Bolets. GILBERT dit en effet que c'est un véritable Bolet à hyménium lamellé ; ses spores sont semblables à celles du sous-genre *Xerocomus* et ses cystides sont analogues à celles du sous-genre *Irocomus*.

Aujourd'hui, tous les mycologues de l'école française sont d'accord à classer le genre *Phylloporus*, en tête des *Bolétacées*. C'est le cas de MM. MAIRE, GILBERT, BATAILLE, JOACHIM, MAUBLANG, etc.

Nul doute que *Phylloporus rhodoxanthus* se rapproche par l'ensemble de ses caractères du sous-genre *Xerocomus*, notamment de *Boletus subtomentosus* Fries ex Linné et de sa subsp. *spadiceus* (Fries ex Schaeffer).

Nous adoptons aussi ce point de vue.

2. Le genre *PORPHYRELLUS* doit remplacer *PHAEOPORUS*.

Nous savons que *Boletus porphyrosporus* est devenu le type d'un genre nouveau, excellente coupure, caractérisée par une organisation particulière chez les Bolets et surtout par ses spores brun-rouge-pourpre.

BATAILLE a proposé pour cette espèce, en 1908, le genre *Phaeoporus*. KÜHNER, qui a étudié *Phaeoporus porphyrosporus*, considère le maintien de cette espèce dans un genre spécial comme indispensable.

Or, suivant GILBERT, le vocable *Phaeoporus*, proposé par BATAILLE, ne peut pas être accepté, étant déjà préoccupé par un genre de *Polypores*, créé par SCHROETER. Ce fait étant exact, il faut remplacer ce nom et accepter le genre *Porphyrellus*, proposé par GILBERT (1931).

Notre espèce devient ainsi *Porphyrellus porphyrosporus* (Fries) Gilbert.

3. *BOLETUS HOLOPUS*

doit remplacer *BOLETUS SCABER* subsp. *NIVEUS*.

Nous avons vu (voir même *Bulletin*, n° 10, décembre 1932), que les Bolets du sous-genre *Krombholzia* se divisent en deux groupes : Groupe de *Boletus scaber*, à chapeau glabre et groupe des *Versipelles*, à chapeau tomenteux.

Or, la notion de chapeau glabre ou tomenteux, parfois difficile à distinguer, vient d'être précisée par un caractère microscopique ne laissant aucun doute.

Les *Krombholzia*, à chapeau glabre, ont la cuticule du chapeau constituée par des cellules globuleuses, tandis que ceux à chapeau tomenteux, ont la cuticule du chapeau formée par des hyphes allongés et entrelacés.

Ce fait, résulte d'une observation présentée par M. R. MAIRE, à la dernière séance de la Société Mycologique de France, le 18 octobre 1934, à Paris, et d'un travail publié par M. L. IMLER, d'Anvers, dans le *Bulletin* de la dite Société, T. L., p. 301 (1934) : « Remarques sur le genre *Krombholzia*. Les tribulations d'un jeune mycologue à la recherche du vrai *Boletus scaber*. »

Il est donc désormais facile de distinguer le vrai *Boletus scaber*, à cuticule globuleuse, de *Boletus leucophaeus* Pers., à cuticule formée d'hyphes entrelacées. Nous avons vu précédemment (voir même *Bulletin*, n° 10, décembre 1932, dernière phrase) que ces deux Bolets sont souvent confondus.

En réalité, *Boletus scaber* est le seul *Krombholzia* à chapeau glabre (cellules globuleuses) ; tous les autres ont la cuticule du chapeau constituée par des hyphes allongés et appartiennent ainsi au groupe des *Versipelles*.

Sur la foi de FRIES et de la plupart des auteurs qui décrivent *Boletus niveus* avec chapeau glabre, nous avons rattaché ce Bolet à *Boletus scaber*, comme sous-espèce. Les spécimens de ce champignon que nous avons vus, nous paraissent en effet présenter un chapeau glabre.

Or, d'après une discussion que nous avons eu l'honneur d'avoir à Paris, le 18 octobre 1934, avec MM. R. MAIRE et IMLER (Session de la Société Mycologique de France), les très jeunes individus de *Boletus niveus* présentent une légère pubescence ; au microscope, le revêtement du chapeau n'est pas composé de cellules globuleuses, mais bien d'hyphes allongés. Il résulte de cette constatation très intéressante, que *niveus* n'appartient pas au groupe de *Boletus scaber*, ainsi que nous l'admettions précédemment, mais bien au groupe des *Versipelles*.

*Boletus niveus* devient ainsi une espèce indépendante, au même titre que *Boletus crocipodius*, *aurantiacus*, *duriusculus*, etc.

Il convient dès lors de donner à cette espèce, non plus les noms de *niveus* ou de *chioneus*, créés par FRIES pour des variétés de *Boletus scaber*, mais bien le nom de *Boletus holopus*, créé par ROSTKOVIOUS, en 1844, pour cette espèce distincte de *Boletus scaber*.

Nous employons donc, pour cette espèce, le nom *Boletus holopus* Rostkovius.

\* \* \*

Nos notes précédentes (voir même *Bulletin*, nos 8, 9 et 10, octobre, novembre et décembre 1932), complétées par les observations ci-dessus, nous permettent de résumer comme suit la classification des *Boletacées*, telle qu'elle se présente à nous en ce moment.

## FAMILLE DES BOLÉTACÉES

Cette famille comprend huit genres, dont le dernier, genre *Boletus*, est beaucoup plus important que les autres.

### Genre I. — PHYLLOPORUS Quélet.

1. *Phylloporus rhodoxanthus* (Schweinitz) Bresadola.

### Genre II. — STROBILOMYCES Berkeley.

2. *Strobilomyces strobilaceus* (Fries ex Scopoli), Berkeley.

### Genre III. — GYROPORUS Quélet.

3. *Gyroporus cyanescens* (Fries ex Bulliard) Quélet.
4. *Gyroporus castaneus* (Fries ex Bulliard) Quélet.

**Genre IV. — GYRODON Opatowski.**

5. *Gyrodon lividus* (Fries ex Bulliard) Opatowski.

**Genre V. — BOLETINUS Kalchbrenner.**

6. *Boletinus cavipes* (Opatowski) Kalchbrenner.

**Genre VI. — PORPHYRELLUS Gilbert.**

7. *Porphyrellus porphyrosporus* (Fries) Gilbert.

**Genre VII. — TYLOPILUS Karsten.**

8. *Tylopilus felleus* (Fries ex Bulliard) Karsten.

**Genre VIII. — BOLETUS Fries ex Linné.**

Ce genre comprend quatre sous-genres, la plupart étant eux-mêmes subdivisés en groupes et en sous-groupes.

Nous n'indiquons ici que les synonymes les plus importants.

**SOUS-GENRE 1. — KROMBHOLZIA KARSTEN.**

**A. — Groupe de Scaber.**

9. *Boletus scaber* Fries ex Bulliard.

**B. — Groupe des Versipelles.**

**a) Chapeau blanc.**

10. *Boletus holopus* Kotskovius (Syn. *niveus* Fries).

**b) Pores jaunes.**

11. *Boletus crocipodius* Letellier (Syn. *tessellatus* Gillet, *nigrescens* Richou et Roze).

**c) Chapeau orangé.**

12. *Boletus aurantiacus* Roques ex Bulliard.

13. *Boletus rufescens* (Secretan) Konrad (Syn. *floccopodus* Gilbert).

**d) Chapeau brun.**

14. *Boletus durinsculus* Kalchbrenner et Schulzer.

15. *Boletus leucophacus* Persoon.

**SOUS-GENRE 2. — IXOCOMUS QUÉLET.**

**A. — Pied avec anneau.**

16. *Boletus luteus* Fries ex Linné.

17. *Boletus elegans* Fries ex Schumacher (Syn. *flavus* Fries ex Withering).

18. *Boletus viscidus* Fries ex Linné.

19. *Boletus flavidus* Fries.

20. *Boletus tridentinus* Bresadola.

**B. — Sans anneau.**

21. *Boletus granulatus* Fries ex Linné (Syn. *collinitus* Fries).

22. *Boletus placidus* Bonorden (Syn. *fusipes* Heufler).

Subsp. *Bellini* Inzenga (Syn. *lepiopus* Persoon sec. Gilbert, *Boudieri* Quélet).

23. *Boletus bovinus* Fries ex Linné.
24. *Boletus variegatus* Fries ex Swartz.
25. *Boletus sulphureus* Fries.
26. *Boletus piperatus* Fries ex Bulliard.
27. *Boletus amarellus* Quélet (Syn. *Pierrhuguesi* Boudier).

Sous-genre 3. — XEROCOMUS QUÉLET.

28. *Boletus chrysenteron* Fries ex Bulliard.  
Subsp. I. *versicolor* (Rostkovius) Massee.  
Subsp. II. *armeniacus* Quélet.
29. *Boletus subtomentosus* Fries ex Linné.  
Subsp. *spadiceus* (Fries ex Schaeffer).
30. *Boletus parasiticus* Fries ex Bulliard.
31. *Boletus sanguineus* Fries ex Withering (Syn. *cramesiinus* Secretan, sec.  
Gilbert, *gentilis* Quélet).
32. *Boletus pulverulentus* Opatowski (Syn. *radicans* Auct. plur.)
33. *Boletus badius*. Fries (Syn. *vaccinus* Fries).
34. *Boletus tumidus* Fries.
35. *Boletus leoninus* Boudier.

Sous-genre 4. — DICTYOPUS QUÉLET.

A. — Groupe des *Edules* Fries.

36. *Boletus edulis* Fries ex Bulliard.  
Subsp. I. *aereus* (Fries ex Bulliard).  
Subsp. II. *reticulatus* Boudier ex Schaeffer.  
Subsp. III. *pinicola* (Vittadini).
37. *Boletus impositus* Fries.

B. — Groupe des *Luridi* Fries.

38. *Boletus purpureus* Fries (Syn. *rhodoxanthus* Kallenbach).
39. *Boletus satanas* Lenz.
40. *Boletus luridus* Fries ex Schaeffer.
41. *Boletus erythropus* Fries (Syn. *miniatoporus* Secretan).
42. *Boletus Queleti* Schulzer.
43. *Boletus Dupaini* Boudier.

C. — Groupe des *Calopodes* Fries.

a) Sous-groupe *Pachypus sensu lato*.

44. *Boletus calopus* Fries (Syn. *olivaceus* Fries).
45. *Boletus albidus* Roques (Syn. *vitellinus* Persoon sec. Gilbert, *candicans*  
Luzenga).

C'est à cette espèce que se rattache, comme subsp., var. ou forme, *eupachypus* Konrad.

b) Sous-groupe *Appendiculatus sensu lato*.

46. *Boletus appendiculatus* Fries ex Schaeffer.  
Subsp. I. *regius* (Fries).  
Subsp. II. *torosus* (Fries).  
Subsp. III. *pallescens* Konrad.
47. *Boletus fragrans* Vittadini.

**SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE  
ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE**

Séance du 8 Juin

**Étude sur la faune des Cladocères et des Copépodes  
de la région moyenne des Alpes françaises**

Par J. PELOSSE, chargé de cours à la Faculté des Sciences.  
Bosc & Riou, imprimeurs-éditeurs, Lyon, 1934.

Résumé par le Dr BONNAMOUR

L'étude de la faune des Cladocères et des Copépodes a déjà été faite par VANEY et CONTE dans les étangs des Dombes, les lacs du Jura et la chaîne de Belledonne, par L. EYNARD et KEILHACK dans les hautes montagnes du Dauphiné, par RICHARD et BLANCHARD dans les Hautes-Alpes, par Marc LE ROUX, dans le lac d'Annecy. M. PELOSSE a complété cette étude dans les lacs encore peu ou pas explorés des régions préalpine et alpine de la partie moyenne des Alpes françaises.

La région visitée comprend le département de la Savoie et un peu celui de l'Isère. Ses limites ont été : à l'est, la frontière italienne ; à l'ouest, la crête Mont du Chat-Mont Lépine, et le massif de la Grande-Chartreuse ; au nord, la vallée du Clou, le cours de l'Isère, en Tarentaise, le massif des Bauges et le lac du Bourget ; au sud, la ligne de partage des eaux entre l'Arc et la Romanche, puis le massif de la Grande-Chartreuse.

Pour donner une idée de l'importance du travail effectué par l'auteur, il nous suffit de dire qu'il a examiné au moins 400 stations, comprenant 222 lacs ou masses d'eau de moindre importance, et 179 stations de milieux humides.

Pour l'ensemble de la partie des Alpes, moyennes françaises étudiées, le nombre des espèces trouvées a été de 53 Cladocères et de 42 Copépodes. Certaines espèces sont spéciales, soit au lac du Bourget que l'auteur a étudié très complètement, soit à la région préalpine, soit à la région alpine. Il a rencontré plusieurs espèces nouvelles pour la France et une nouvelle variété le *Maronehiotus alpinus* Keilhack var. *Pelossei* Thiébaud.

Il ne semble pas qu'il y ait des modifications morphologiques dues à l'altitude ; on ne peut pas parler, pour les espèces étudiées, de variétés ni même de formes alpines.

Quant à la répartition très spéciale de certaines espèces, on en ignore les causes. L'auteur n'a pas vérifié l'hypothèse de KEILHACK qui pensait que les oiseaux d'eau migrateurs seraient à l'origine de cette répartition inégale. La faune de tous ces lacs de montagnes est essentiellement variable et présente encore bien des inconnues. Dans tous les domaines de la zoologie et de l'entomologie, elle appelle encore de nombreuses recherches qui seraient bien intéressantes à poursuivre, car à l'intérêt scientifique se joindrait le plaisir de parcourir les montagnes et leurs lacs toujours si pittoresques.

## ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. LÉPICRE, directeur-adjoint de l'Insectarium d'Alger, Jardin d'Essai, Alger, possède en nombre : *G. quercifolia*, *Ap. spectrum*, *D. mauritanica*, *D. ocellata atlanticens*, *P. machaon asiatica*, *D. vinula Delavoiei*, *A. Pernyi*. Exemplaïres première fraîcheur, piqués, non étalés. Echange contre Sphingides : *S. quercus*, *D. vespertilio*, *hippophaes*, *Dahlia*, *C. Alecto*, *Pt. Gorgoniades*. Accepterait autres familles sur liste d'offres.

Je désire acheter les vingt-cinq premières années des *Annales de la Société Entomologique de France*. Adresser par positions au commandant MAGDELAINE, 3, rue du Commandant-Guilbaud, Paris (16<sup>e</sup>).

M. BERTRAND (Emile), Les Myrtes, avenue Bel-Air, à Antibes (Alpes-Maritimes), serait acquéreur d'un ou deux jolis échantillons de : *Saxifraga Florentula* Moretti (fleurs en grappes rouges). Plante des Alpes maritimes italiennes et françaises sur les rochers verticaux ou escarpés entre 2.000 et 3.000 mètres d'altitude, col de Tende, refuge de Nice, Mont Clapier, hauts sommets de la Vésubie et de la Timée, etc. Ces échantillons, bien séchés, bien présentés, pour herbier ou encore fraîchement cueillis. Faire offres.

*FAUNE TUNISIENNE* (Dactylographiée), comprenant 270 pages, in-8<sup>o</sup> fleurette en trois parties : Mammifères, Oiseaux et leur migration, Reptiles et Batraciens. Ouvrage complet : 45 francs. Le tirage étant très limité, on est prié de s'inscrire.

Chaque partie pourra être cédée séparément. S'adresser à l'auteur : M. BLANC, naturaliste, Tunis.

M. GERARD (colonel Ch.), 5, cours Léopold, Nancy, désire se procurer les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *Atlas de poche des Oiseaux de France*, série 1 et série 2, par le baron d'HAMONVILLE ; 2<sup>o</sup> *Atlas de poche des Poissons d'eau douce de France*, par RAVENET-WARTTEL. Prière faire offres.

Je désire vendre dans d'excellentes conditions, tout ou séparément : microscope Nachet, standard, n<sup>o</sup> 7, grossissements 100 × 600 ×, condensateur Abbe, boîte armoire vernie ; appareil Nachet de microphotographie, 4 × 6 1/2, complet ; chambre claire Nachet ; chambre claire universelle. Le tout état absolument neuf. S'adresser à M. A. PARMENTELOT, 24, Grande Rue, Remiremont.

M. OLIER (Jean), avocat, 17, rue du Général-Pont, à Albi (Tarn), offre des Coléoptères de France contre des Coléoptères de France.

LE LABORATOIRE D'ETUDES DE LA SOIE DE LYON possède un certain nombre d'exemplaires à disposer de ses publications renfermant d'importants mémoires sur la *Sériciculture* et notamment la monographie de tous les *Lépidoptères séricigènes* (Saturnides, Bombycides, Pinarides, etc.), avec nombreuses planches. Pour se les procurer ou pour avoir de plus amples renseignements, s'adresser à la *Condition des Soies de Lyon*, 7, rue Saint-Polycarpe.

M. SCHEMIT (Jean), libraire, 45, rue Laffite, Paris, demande : *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, origine à 1910, 1929, 1930 ; — *Revue Archéol.*, 1851 à 1859, 1915, 1921, 1927 et suiv. et fasc. séparés de 1914 à 1922 ; — VILLENEUVE, *Grottes de Grimaldi*, t. I, fasc. 4.

---

Le Gérant : O. THÉODORE.